



---

## **CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**

### **Mercredi, 5 juillet 2023**

#### **SOMMAIRE**

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole de la Force
- Inspecteur principal Apollinaire RUDATINYA, porte-parole de la Police

#### **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

● Le Premier ministre centrafricain, Felix Moloua, et la Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, comptent poursuivre les missions conjointes Gouvernement-Nations Unies dans les préfectures du pays, dans le cadre de la stabilisation et du relèvement.

Les deux responsables se sont exprimés le 30 juin après une visite conjointe à Bossangoa, dans la préfecture de l'Ouham. Le Premier ministre a déclaré : « Aujourd'hui, nous sommes dans une dynamique qui permet d'apporter le message sur le terrain », rappelant une visite conjointe identique à Bria et à Sam-Ouandja, en février 2023. Pour sa part, la Représentante spéciale a souligné l'importance « de voir cette dynamique positive, qui est en train de prendre place, s'étendre à d'autres régions ».

La mission conjointe à Bossangoa a notamment permis de constater les avancées en matière de sécurité et de cohésion sociale et de lancer des projets portés par les Nations Unies. La mission comprenait également les ministres de la Santé et de l'Administration territoriale, le Représentant spécial adjoint, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire, ainsi que des représentants du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNFPA, de la FAO, d'UNOPS, de la BAD, de la BDEAC, de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

Les deux responsables se sont également félicités du partenariat entre les Nations Unies et le Gouvernement, et le Premier ministre a rappelé qu'« ensemble nous pouvons faire des choses extraordinaires. Je souhaite que nous continuions dans ce sens, pour que la population retrouve le sourire et l'espoir ». La Représentante spéciale a pour sa part, précisé que « pour aller vite, loin et obtenir des résultats tangibles, il faut aller ensemble ».

Concernant la situation sécuritaire dans la préfecture, le Premier ministre a affirmé que le Gouvernement travaille avec la MINUSCA pour « pérenniser la paix et la sécurité », tout en saluant la collaboration entre les forces de défense et de sécurité nationales et les forces de la Mission onusienne.

La Représentante spéciale a appelé la population de Bossangoa à protéger les acquis de sécurité à Bossangoa et à contribuer à la sécurisation de toute la préfecture de l’Ouham, reconnaissant quelques défis. Elle l’a également encouragée à continuer de travailler pour l’intégration pleine des retournés qui avaient fui la région suite aux crises survenues dans la région.

- En visite à Sibut, dans la préfecture de la Kémo, le 1<sup>er</sup> juillet, la Représentante spéciale Valentine Rugwabiza, a rencontré les membres du Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP) de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR) et plaidé pour la relance de ces mécanismes.

Durant la réunion présidée par le sous-préfet de Ndjoukou, la Représentante spéciale a salué « les résultats palpables en matière de sécurité et de cohésion sociale » enregistrés par le CMOP de la Kémo et l’a encouragé à poursuivre ses actions, en annonçant l’appui de la MINUSCA pour permettre la reprises des activités.

Pour la Représentante spéciale, la mise en œuvre de l’APPR n’est pas finie, d’où le besoin de relancer les mécanismes d’accompagnement de l’accord au niveau local.

## **AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES**

- Vingt (20) agents pénitentiaires, dont 4 femmes, ont conclu ce mardi à Berberati une formation sur le système de classification des détenus dans les prisons en RCA, dont la mise en place par les autorités nationales est en cours.

Grâce à ce projet lancé le 30 mai 2023 et qui a également couvert les prisons de Bouar et Bambari, le personnel pénitentiaire a pu être formé sur l’amélioration de la sécurité des établissements pénitentiaires et la préparation des détenus à leur réintégration dans la société. La MINUSCA a soutenu cette initiative à travers la section des affaires judiciaires et pénitentiaires.

Le ministère de la Justice, des droits humains et de la bonne gouvernance, en collaboration avec la MINUSCA, a formé la semaine dernière, 21 magistrats dont une femme sur la coopération judiciaire internationale. L’objectif du séminaire tenu à Bangui était de renforcer l’efficacité du système judiciaire et lutter contre l’impunité des magistrats dans le domaine de la coopération judiciaire, tant au niveau bilatéral, régional qu’international.

## **DROITS DE L’HOMME**

- Durant la période entre le 17 et le 30 juin 2023, la Division des droits de l’homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 46 violations et atteintes aux droits de l’homme et au droit international humanitaire, ayant affectées 101 victimes (65 hommes, 11 femmes, 17 garçons, deux filles et six groupes de victimes collectives). En outre, la DDH continue d’enquêter sur 13 allégations de violations ou atteintes aux droits de l’homme et au droit international humanitaire ayant affectées 21 victimes.

Les violations et atteintes aux droits de l’homme et au droit international documentées ont été commises par des agents de l’Etat (notamment des cas de détentions arbitraires, dû aux

dépassements des délais légaux de détention et aux conditions de détention - 31 violations affectant 81 victimes), ainsi que par des groupes armés signataires de l'APPR (15 atteintes affectant 21 victimes), en particulier le 3R.

- Concernant la promotion des droits de l'homme, les assises du Dialogue de haut niveau sur la politique nationale des Droits de l'homme, organisées par le ministère d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des Droits humains et de la Bonne Gouvernance, se sont tenues récemment à Bangui.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du processus actuel d'élaboration de la politique nationale des Droits de l'homme, a permis de recueillir les contributions des participants et faciliter la mise en réseau des participants dans la perspective de l'amélioration de la situation des droits de l'homme au niveau local et national. Elle visait aussi à susciter une réappropriation nationale de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans le cadre des célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la déclaration, et de l'appel à l'action en faveur des droits de l'homme.

## **COHÉSION SOCIALE ET RÉCONCILIATION**

- La semaine dernière s'est achevée la 3<sup>ème</sup> phase du projet « Facilitation de la réouverture des lieux de culte à travers Bangui-Bimbo-Begoua » avec des cérémonies religieuses simultanées et un atelier d'évaluation. L'atelier a notamment recommandé la poursuite du projet à Bimbo et Begoua. La MINUSCA a apporté son appui à l'organisation de cette activité destinée à promouvoir la cohésion sociale et le vivre ensemble.

- Le 26 juin, le bureau de la MINUSCA à Ndélé a remis des kits d'activités génératrices de revenus (AGR) aux bénéficiaires du projet conjoint avec le Haut-Commissariat aux réfugiés (UNHCR), estimé à 14.482.000 francs CFA. Au total, 50 femmes vulnérables, réfugiées, rapatriées, déplacées, retournées et hôtes à Ndele, Préfecture de Bamingui-Bangoran, ont bénéficié de ces kits qui visent à soutenir des activités telles que l'élevage caprin, la restauration, le commerce et la vente de tourteaux.

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

La semaine écoulée, la situation sécuritaire en République Centrafricaine a été calme en général, malgré quelques incidents isolés. Les unités de la Force de la MINUSCA poursuivent leurs patrouilles en vue de protéger la population civile et sécuriser le territoire. L'acheminement sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire aux déplacées internes et aux réfugiées demeure également une préoccupation à laquelle nous accordons une grande importance.

A Bangui, les unités de la Force conjointe poursuivent les missions qui leur sont assignées, notamment la protection des institutions de la République. Les patrouilles nocturnes et diurnes continuent de sillonner la ville afin d'assurer la quiétude et la sérénité aux populations de la capitale.

Dans la région Ouest, la situation sécuritaire s'est calmée. Les casques bleus ont dominé le triangle Bossangoa-Bossemebele-Carnot par des patrouilles robustes. L'unité spécialisée cambodgienne de lutte contre les mines et les engins explosifs poursuit son action de dépollution de l'axe Ndim-Pougol-Paoua démarrée depuis mai.

Les casques bleus camerounais gardent une attention particulière sur la situation sécuritaire au niveau de la frontière tchadienne. Ils intensifient les patrouilles de domination afin d'empêcher toute infiltration d'éléments armés, et continuent d'apporter un soutien aux acteurs humanitaires qui œuvrent dans la prise en charge des populations civiles et des réfugiés.

À l'Est, la situation sécuritaire dans l'extrême Sud-Est reste tendue. Les patrouilles de sécurisation que mènent les casques bleus marocains, zambiens et rwandais se poursuivent dans les localités de Ippy, Bria, Obo, Sam Ouandja et Birao. Le 30 juin, les soldats de la paix de la base de Ouanda Djalle ont dépêché une patrouille dans le village de Dele après une attaque contre des civils. L'unité de Génie du Cambodge, à Bria, continue d'apporter son soutien aux efforts de l'équipe DDR, présente sur place, en matière de collecte et de destructions d'armes auprès des ex-combattants.

Dans la partie Centre, les unités de la Force conjointe de Bambari ont intensifié les patrouilles de différents types, y compris les patrouilles conjointes avec les FACA, avec pour objectif de dominer leur zone de responsabilité et prévenir toute manœuvre des groupes armés sur les axes routiers et à proximité des localités. Le 03 juillet 2023, la réunion de sécurité hebdomadaire réunissant contingent burundais, le commandant des FACA et celui de la police locale, le chef de la police onusienne s'est tenue à Sibut. L'objectif de cette réunion reste le même, évaluer la situation sécuritaire dans la zone et de décider des mesures conjointes pour renforcer et maintenir la sécurité.

Le 30 juin a eu lieu la cérémonie de remise des médailles des Nations Unies à 72 casques bleus de l'hôpital serbe de niveau 2 de la MINUSCA et à une dizaine d'officiers d'état-major de la Force, en présence du représentant spéciale adjoint, Louis Aucoin, et du Général de Brigade Simon Ndour, représentant le Commandant de la Force. Arrivés à Bangui en février 2023, le staff médical serbe a pris en charge plus de 2000 patients depuis leur déploiement et effectué 30 évacuations aéro-médicales, entre autres activités. Le commandant du contingent serbe, le colonel Nebojsa Dobrijevic, a salué le professionnalisme et le dévouement de ses casques bleus à assurer le soutien médical du personnel onusien.

## **ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS**

Les unités de la Force conjointe ont distribué 104.050 litres d'eau potable au profit de 2.597 bénéficiaires à Bangui.

À l'ouest de la RCA, le 28 juin, le bataillon camerounais et la section des affaires civiles de la MINUSCA ont procédé au lancement des travaux de réhabilitation du pont de Mom, situé à 35 km de Bozoum, en présence du préfet par intérim du Lim-Pendé, le préfet de l'Ouham-Pendé et les autorités locales des deux préfectures. Le pont de Mom relie la préfecture du Lim-Pendé à celle de l'Ouham-Pendé, et sa réhabilitation est estimée à 6.877.600 francs CFA. Le même jour, le commandant de la base opérationnelle camerounaise de Bozoum et le préfet de l'Ouham-Pendé

ont lancé le projet du pont de Koundé, estimé à 28.431.250 francs CFA. Les deux projets seront exécutés par les casques bleus camerounais.

Au centre, le 30 juin, dans le but de créer une bonne relation entre eux et la population locale dans la préfecture de Lobaye, les casques bleus tunisiens ont organisé une cérémonie de fin d'année scolaire au profit de l'école préfectorale mixte de Mbaiki. L'objectif était de féliciter et encourager les élèves pour leur réussite scolaire et récompenser les meilleurs d'entre eux, au cours d'une cérémonie réunissant les autorités locales et le staff éducatif. Les casques bleus ont également procédé à l'installation d'un parc de jeux pour enfants.

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

Le 29 juin, le Chef de la Composante Police MINUSCA, le Commissaire de Police Christophe BIZIMUNGU, a reçu une délégation d'experts de la Force de Police permanente (Standing Police Capacity) de la Division de la Police des Nations Unies. Ils ont échangé sur leur mission de former les UNPOL et Forces de sécurité intérieure (FSI) à l'élaboration du document de Politique sectorielle de la sécurité intérieure.

## **ACTIVITES DES MEMBRES DU LEADERSHIP**

Le 27 juin, une séance de travail a rassemblé UNPOL et 21 organisations non gouvernementales (ONGs) en vue de l'évaluation annuelle de leurs performances. Par ailleurs, les participants ont échangé sur l'intégration et la prise en compte du genre dans la gestion des ONGs ainsi que la mise en œuvre des projets. Enfin, des recommandations ont été formulées pour améliorer les prestations dans le respect des délais contractuels. De même, cette rencontre a permis d'identifier des partenaires d'exécution.

## **AUTRES ACTIVITES**

Le 03 juillet, le chef de bureau de Ndélé a procédé à la remise des infrastructures réhabilités au profit de la compagnie de Gendarmerie de la ville, financées à hauteur de 25.870.350 FCFA par la composante Police de la MINUSCA. La cérémonie s'est déroulée en présence du préfet intérimaire ainsi que d'autres autorités administratives, locales et militaires. Il s'agit d'un projet à impact rapide 2022-2023 visant l'amélioration des conditions de travail et du renforcement des capacités opérationnelles des FSI en général, et de la Gendarmerie Nationale en particulier.

Le 30 juin, à la « Maison des Jeunes » de Paoua, UNPOL a participé à l'atelier d'échange sur la responsabilité des Forces de Défense et de Sécurité en matière de protection des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire au profit d'une quinzaine d'éléments FACA. UNPOL est intervenue sur deux thématiques relatives a aux valeurs morales et aux devoirs et responsabilités du chef et des subordonnés. Lors de cet atelier organisé par la section Droits de l'Homme de la MINUSCA, UNPOL a souligné l'importance de la discipline et de la cohésion pour mieux accomplir les missions.

Au cours de la semaine écoulée, UNPOL a sensibilisé les populations aussi bien à Bangui qu'en région sur plusieurs thématiques. Il s'agit entre autres des dangers des discours de haine en période

sensible, la protection des personnes vulnérables, le mariage précoce, les dangers de la consommation de la drogue et des stupéfiants, les violences basées sur le genre, les actes d'exploitation et abus sexuels, la prévention de la délinquance juvénile, la contribution des communautés dans la consolidation de la paix ainsi que le mandat de la MINUSCA, entre autres.

### **EN APPUI OPERATIONNEL**

Dans le cadre de l'exécution du mandat de la MINUSCA, les équipes de terrain (colocation et unités de Police constituées - FPU/PSU) ont effectué des patrouilles diurnes et nocturnes de sécurisation et de mise en confiance des populations à Bangui ainsi qu'en province. De même, la composante Police a mené des séances de suivi, encadrement et conseil (Monitoring Mentoring and Advising) au profit des FSI.

Le 30 juin, a apporté son appui technique aux FSI lors de l'escorte de détenus ainsi que la sécurisation de l'audience correctionnelle au Tribunal de Grande Instance de Kaga-Bandoro.

Le 28 juin, UNPOL a apporté son appui aux partenaires FSI dans la sécurisation des lieux de culte lors de la célébration de la Tabaski à Bangui et en province. Des messages de tolérance religieuse, de pardon et d'acceptation de l'autre ont été adressés aux fidèles musulmans.

**© MINUSCA SCPI 2023**